secours de boëtte qui ont été créés pour com- qui fournit le gros de la production canapléter le service des dépôts ordinaires. Ces dienne. En raison du caractère international dépôts de secours sont maintenant au nom- de certaines pêches importantes qui se pratibre de 20 et d'autres seront installés. Il est quent près de nos côtes, il importe au plus prévu dans les crédits de cette année l'instal- haut point que le gouvernement canadien lation de huit nouveaux dépôts de secours possède les connaissances scientifiques qui lui durant l'année financière. On prévoit égale- permettront de proposer les mesures de conment des fonds pour l'élaboration des plans servation qui s'imposent. Ces connaissances d'un grand bateau frigorifique destiné à doivent lui être fournies par ses propres remplacer l'Arctica qui existe depuis 42 ans. services de recherches.

Le programme de construction des chafauds collectifs de Terre-Neuve est pour ainsi des années, le Canada a joué un rôle de dire terminé. Le vingtième sera construit au premier plan en vue de créer un climat de Labrador cette année. J'ajoute que nous avons des pourparlers avec le gouvernement pêcheries. Il est vrai, bien sûr, que le Cade Terre-Neuve en vue de continuer ce programme à l'avenir, mais à un rythme plus lent.

Comme les honorables députés le savent, le Canada a signé sept conventions internationales concernant les pêcheries, dont trois avec les États-Unis. Il s'agit de la convention internationale sur la pêche du flétan du Pacifique, la convention internationale de la pêche du saumon du Pacifique et la convention concernant les pêcheries dans les Grands lacs. En plus des États-Unis, de nombreux autres pays ont signé les autres conventions.

Naturellement, ces conventions sont fort importantes pour le Canada. Elles comportent des obligations permanentes que le gouvernement a assumées dans l'intérêt des pêcheries au Canada. Elles prévoient toutes la formation de commissions où est représenté chacun des pays signataires. Pour ce qui concerne le Canada, c'est au ministre des Pêcheries qu'il incombe de voir à l'applicareprésenté au sein de toutes les commissions rétrospective des progrès et des travaux de par de hauts fonctionnaires du ministère des son ministère en 1960-1961 et annoncé les Pêcheries. Tous ces commissaires sont nommés par décret du conseil.

Le gouvernement canadien et les gouvernements des autres pays signataires ont dé- qui relèvent de sa compétence et qui, a-t-il cidé, surtout à l'occasion des conventions les dit, ont un rôle à jouer en vue de l'avanceplus récentes, que ce seraient les organismes ment de l'industrie de la pêche. Je suis tout des États intéressés qui s'occuperaient d'effec- à fait d'accord avec le ministre pour dire que tuer les recherches scientifiques recomman- ces services n'ont pas pour tâche de prendre dées par les commissions en vertu de pro- et de vendre le poisson, mais nous attendons grammes conjoints et acceptées par les gou- d'eux qu'ils améliorent les conditions dans vernements en cause. Cette disposition permet lesquelles on le prend et on le vend. Nous à chaque pays de garder son identité dans attendons de ces services de la compétence le domaine des recherches qu'il entreprend. dans le domaine qui leur échoit. Il ne fait aucun doute que les recherches Le ministre a également parlé du fléchissescientifiques qu'effectue l'organisme de re- ment constaté dans l'industrie des tourteaux. cherches du ministère des Pêcheries, le Conseil de recherches sur les pêcheries, font progresser le savoir scientifique, ce qui n'aurait pas été possible autrement.

en grande partie sur la pêche en haute mer pour la prochaine saison.

Il ne faut pas oublier que pendant bien collaboration internationale en matière de nada s'intéresse directement à ces ententes pour ses propres fins, mais il n'en reste pas moins que le gouvernement canadien a toujours soutenu que dans tous les domaines des relations internationales, ce n'est que par la collaboration, la bonne entente et le respect mutuel qu'on peut résoudre les problèmes et trouver des solutions pour le plus grand bien de toutes les nations.

J'espère que les observations d'ordre général que je viens de formuler serviront à montrer l'ampleur des travaux du ministère. Bien entendu, nous continuerons de travailler de concert avec les autres ministères, avec les gouvernements provinciaux et avec tous les secteurs de l'industrie afin de faire progresser la pêche et de la rendre plus prospère.

M. Robichaud: Avant d'amorcer les observations que j'entends formuler sur le premier crédit du ministère des Pêcheries, je tiens à remercier le ministre qui nous a présenté un tion des conventions. Le gouvernement est exposé complet, dans lequel il a esquissé une principaux projets de la prochaine année financière.

Le ministre a mentionné les divers services

Malheureusement, il a eu pour résultat une certaine régression du revenu des pêcheurs. Nous avons entendu avec plaisir que, pour certaines espèces de poisson, surtout pour le poisson frais et congelé, la situation est ac-L'industrie canadienne de la pêche compte tuellement favorable, et promet beaucoup